



**Procès-Verbal  
Réunion du Conseil Municipal  
le mardi 27 mai 2025  
20H00**

Sous la présidence de Madame Claudine TAVEL

**Lieu :** Salle du Conseil Municipal / MAIRIE  
Bâtiment les Marronniers

**Présents :**

CHARPINE François -CUCCURU Isabelle - DUPRAZ Fabien - EHN Y Richard (arrivée à 20h24) - FLEURET Anaïs – GARDET Catherine – MANSOZ Carine - PLOUZEAU Alain - - WDOWIAK Monika - WROBEL David.

**Excusés :** MANTEL Frédéric (pouvoir à C. TAVEL) – MARCHAIS Marie-Lise (pouvoir à F. DUPRAZ) – TAIN Daniel (pouvoir à I. CUCCURU).

**Absent(s) :** CORMIER Claire

**Secrétaire de séance :** Catherine GARDET

**En exercice : 15      Quorum : 8      Présents : 11      Absents : 4      Nombre de Pouvoirs : 3**

**ORDRE DU JOUR de la SEANCE**

**I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

- I.1. Arrêt du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2025
- I.2. Compte-rendu des commissions par adjoints et conseiller délégué
- I.3. Etat sur les décisions de Madame le Maire, en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal

**II. FINANCES**

- II.1. Construction logements séniors/Savoisienne Habitat : garantie des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de l'opération NOVAE 6 logements locatifs dont 3 PLAI et 3 PLS
- II.2. Subvention au Club de VTT
- II.3. Subvention au Savoie Paddle Club
- II.4. Subvention Association Alchimie

**III. URBANISME**

- III.1. Etat sur les PC / DP / CU
- III.2. Régularisation foncière – route de la Crusille
- III.3. Manifestation d'intérêt spontanée pour occupation de terrains appartenant à la Commune de Novalaise sous compétence de la C.C.L.A. pour installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque - accusé de réception

**IV. VOIRIES & RESEAUX**

- IV.1. Elagage – fauchage : tarif horaire pour 2025

**V. PARCS DE DETENTE**

- V.1. Convention de mandat d'encaissement des recettes de billetterie pour la plage de Bon Vent

**VI. INFORMATIONS**

## I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

### I.1. Arrêt du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2025

Madame le Maire informe que le projet de procès-verbal a été adressé aux conseillers municipaux, le 12 mai 2025. Plusieurs remarques ont été formulées :

#### Point I.2 Compte-rendu des commissions

- Urbanisme / voirie et réseaux – page 2 - précisions de David WROBEL
  - Travaux route de Marcieux\_Route du Col de l'Épine

*la route de Marcieux sera terminée en AEP et EU pour fin avril 2025. Le SDES enchaîne en mai pour les réseaux secs de la route de Marcieux. En parallèle nous débutons en mai les réseaux EU et AEP route du col de l'épine.*

- Transition énergétique / numérique – page 2 - remarque de Alain PLOUZEAU

*Remplacer « Le comité de pilotage des réseaux France Telecom » par « le comité de pilotage départemental des réseaux télécom »*

- Culture / Bibliothèque / Inclusion / Jeunesse
  - Bibliothèque Municipale – animations 2025 – page 3

remarque de Catherine GARDET

*l'accueil d'un auteur de BD ne se fait pas dans le cadre du festival du premier roman le 23 mai.*

complétée par Monika WADOWIAK

*- Festival du **Premier roman** : rencontre auteur le 23.05.2025 **proposé par le comité de lecture « Lectures Plurielles » de Novalaise***

*- Atelier BD avec présence auteur **Romain DUTTER** le 24.05.2025*

#### Point II.4 Budgets prévisionnels 2025 – page 5 – remarques de Daniel TAIN

rajouter : sur les charges de personnel **qui augmentent** à hauteur de 40% ...

rajouter : ... dotation au SIVU qui baisse alors que les charges de personnel augmentent, **même si ce n'est pas tout-à-fait comparable.**

Ces modifications ont été portées au procès-verbal.

Madame le Maire propose d'arrêter ce procès-verbal et invite le secrétaire de séance à le signer.

**VOTE            Pour : 12                            Contre : 0                            Abstention : 0                            Total : 12**

### I.2. Compte-rendu des commissions par adjoints et conseiller délégué

- Transition énergétique / numérique – Alain PLOUZEAU

- L'éclairage le long du chemin dit des Giffards va être mis en service la semaine prochaine.

- Dernière phase des travaux de modernisation éclairage public : attente validation du SDES concernant le dossier de subvention avant commande des travaux.

- Urbanisme / voirie et réseaux – David WROBEL

- Route de Marcieux\_Route du Col de l'Épine : travaux réseaux eau et assainissement exécutés Route de Marcieux et commencés Route du Col de l'Épine. Parallèlement, les travaux d'enfouissement des réseaux secs Route de Marcieux ont commencé.

- Salle polyvalente – projet ombrières\_panneaux photovoltaïques sur toiture : une réunion a eu lieu suite à l'avis du BE structures ; installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente n'étant pas envisageable (soutis de fondations), il faut voir si l'installation des ombrières seules est réalisable.

- Associations / animations - Mobilité / Espaces Verts – Fabien DUPRAZ

- Animations

- Fête des beaux jours le vendredi 06 juin 2025 à 17h00 – place des 4 saisons : moment convivial avec distribution sachets de graines et inauguration de la boîte à livres.

- Vendredi 20 juin 2025 :
    - Démonstrations des associations culturelles & sportives du territoire pour faire découvrir leurs activités (différent du forum des associations qui vise à prendre les inscriptions) à partir de 17h00.
    - Fête de la Musique dans le parc de la Mairie – animation par le comité des Fêtes à partir de 19h30.
  - Dimanche 22 juin 2025 : fanfare de violons. Déambulation au départ d'Ayn pour finir par une démonstration sur le marché de NOVALAISE.
  - Lundi 14 juillet 2025 : scène à installer le lundi puisque marché le dimanche >> besoin d'aide dès le dimanche après-midi ; un planning va circuler.
  - Associations : le travail sur le planning des salles pour l'année scolaire 2025 – 2026 va commencer.
  - Espaces verts : gazon et aménagements effectués par le service technique communal terminés.
- Culture\_LECTURES PLURIELLES – Isabelle CUCCURU  
Rencontre auteur du 23.05.2025 : 20 participants, dont plusieurs extérieurs au comité de lecture. Echange d'une heure avec achat livres dédicacés puis pot. Bonne participation comparée à l'évènement de la veille qui s'est déroulé à Albertville avec 14 participants (auteur différent). RDV annuel.
- Culture / Bibliothèque / Inclusion / Jeunesse – Monika WADOWIAK
- Place des 4 saisons : installation depuis quelques heures de la boîte à livres & jeux ; fonctionnement à discuter avec les habitants, notamment lors de l'inauguration du 06.06.2025. Une habitante s'est déjà déclarée intéressée pour faire vivre cette installation.
- Arrivée de Richard EHNY.*
- NOVALESA : jumelage le 14.09.2025 validé lors de la rencontre du 03.05.2025 à NOVALESA. Journée festive ouvert à la population avec moment officiel en Mairie. Le comité de jumelage est à constituer.
  - Projet service accueil de jours itinérant en partenariat avec l'APF : une rencontre a eu lieu fin avril 2025 avec la directrice de l'APF. Mise en relation avec l'EHPAD pour une mutualisation des véhicules et/ou des salles. Pour rappel, il s'agit d'un projet d'accueil itinérant et journalier des personnes en situation de handicap afin de les sortir de l'isolement et/ou de soulager les aidants et pour lequel 2 communautés de communes (Lac d'Aiguebelette et Val Guiers) ont été retenues. Les communes ne sont que « facilitateurs » sur ce projet (par la mise à disposition de matériel ou de salles) mais la recherche de financements et l'accompagnement humain est porté exclusivement par l'APF ; cela prend du temps mais c'est toujours d'actualité.
  - Bibliothèque Municipale – évolution : rencontre fin avril 2025 avec la conseillère livre et lecture de la DRAC pour l'informer des réflexions en cours ; tout est en bonne voie. Le PCES (Projet Culturel Scientifique et Social) est à écrire pour pouvoir prétendre à une subvention. Un rdv avec le CAUE est prévu pour fixer le calendrier du projet.
- Communication / Travaux – Claudine TAVEL
- Assainissement aux Guillets\_haut chemin des Perrèles : la CCLA a lancé la consultation. Ces travaux n'étaient pas inscrits au schéma directeur mais des travaux n'ayant pas pu se faire sur GERBAIX (problèmes accès servitudes), la CCLA a proposé à la commune de NOVALAISE de récupérer l'enveloppe budgétaire. Cela concerne environ 27 habitations.
  - Gazette distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.
  - Devenir Halle Place du Bourniau : la réunion publique du 28.04.2025 a réuni environ 80 personnes ; attente de la restitution par le CAUE.
- I.3. Etat sur les décisions de Madame le Maire, en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal
- Décision d'accorder le 24 avril 2025, une concession au columbarium pour une durée de 30 ans moyennant la somme de 600 €.
  - Décision d'accepter le legs fait par Madame Michelle JAMMARIN réalisé au profit du C.C.A.S. représenté par la Commune de Novalaise portant sur la somme de 3 048.98 €.

- Réception de DIA - Décision de ne pas exercer le droit de préemption sur les biens suivants
  - Maître LIONNARD      Bâti              Route du Lac
  - Maître BOYER          Non bâti        Le Sabattel
  - Maître JOSSERAND    Non bâti        La Merlatière
  - Maître BENAT          Bâti              Allée du Clos de l'Épine
  - Maître GRANGE        Bâti              Route du Lac
  - Maître JOSSERAND    Bâti              Route du Collomb
  - Maître DA SILVA        Bâti              Route des Perrèles
  - Maître COTTAREL      Bâti              Chemin des Laurelles
  - Maître VENTURA        Bâti              Au Goutier
  - Maître BOBINEAU      Bâti              Allée du Clos de l'Épine
  - Maître LIONNARD      Bâti              Chemin des Tessonnières
  - Maître CHAPPUIS      bâti                Route des Bottières

## II. FINANCES

### II.1. Construction logements séniors/Savoisienne Habitat : garantie des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de l'opération NOVAE 6 logements locatifs dont 3 PLAI et 3 PLS

Madame le Maire informe que SAVOISIENNE HABITAT sollicite la garantie des prêts qu'elle souhaite contracter auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de l'opération NOVAE, Parc Social Public, pour la construction de 6 logements locatifs dont 3 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 3 PLS (prêt locatif social).

SAVOISIENNE HABITAT a bénéficié d'une décision d'agrément PLS/PLAI de la Préfecture de la Savoie/Service habitat et construction, pour cette opération NOVAE.

Le Prêt contracté par SAVOISIENNE HABITAT auprès de la BANQUE DES TERRITOIRES/ CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS s'élève à 584 299.00 € constitué de 5 lignes de prêt :

- CPLS complémentaire au PLS 2025 : 89 872 €
- PLAI : 173 616 €
- PLAI Foncier : 106 168 €
- PLS PLSDD 2025 : 114 736 €
- PLS foncier PLSDD 2025 : 99 907 €

Il convient d'accorder la garantie de la Commune à hauteur de 50 %, le Département de la Savoie garantissant les 50 % restant.

La garantie de la Commune est accordée à hauteur de la somme en principal de 292 149.50 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

La garantie est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil doit s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le Conseil Municipal est invité à garantir ce prêt.

#### Décision du Conseil Municipal :

VOTE              Pour : 14              Contre : 0              Abstention : 0              Total : 14

### II.2. Subvention au Club de VTT

Madame le Maire expose que ce club organise, à nouveau cet été, un stage VTT destiné aux jeunes, du 14 au 18 juillet 2025, à la station de LA PLAGNE. L'effectif sera de 16 jeunes, 3 adultes encadrants bénévoles et un moniteur. Le budget prévisionnel de ce stage est de 5 450 €.

Il est proposé de verser une subvention de 500 €

#### Décision du Conseil Municipal :

VOTE      Pour : 14                                  Contre : 0                                  Abstention : 0                                  Total : 14

### II.3. Subvention au Savoie Paddle Club

Madame le Maire expose que le paddle est une discipline sportive qui se développe fortement et surtout sur le lac d'Aiguebelette. De nombreuses personnes souhaitent s'initier à cette pratique. Il est important d'acquérir les notions de sécurité nécessaires.

L'association Savoie Paddle Club souhaite organiser des séances d'initiation gratuites pour tout public. Ces séances d'initiation gratuites auront lieu lors d'*Outdoor Experience*, le 1er juin 2025.

Le Club souhaite acquérir du matériel de sécurité et de pédagogie pour l'animation de ces ateliers. Le budget envisagé est de 500 €.

Il est proposé de verser une subvention de 300 €.

#### Décision du Conseil Municipal :

VOTE      Pour : 14                                  Contre : 0                                  Abstention : 0                                  Total : 14

### II.4. Subvention Association Alchimie

Madame le Maire rappelle que l'association Alchimie encadre des très jeunes enfants, de l'éveil musical aux musiciens confirmés.

L'association propose une représentation avec d'autres associations culturelles, en préambule de la fête de la musique.

Ayant en charge la sonorisation de cette représentation des différentes associations, elle doit rémunérer les professeurs pour l'accompagnement de cette manifestation.

Il est proposé de verser une subvention de 200 €.

#### Décision du Conseil Municipal :

VOTE      Pour : 14                                  Contre : 0                                  Abstention : 0                                  Total : 14

### III.1. Etat sur les PC / DP / CU

#### PC

PELUX Ambroise	Chemin du Crochet	Rénovation grange en habitation
GARDET Catherine	Chemin de la Bertinière	Extension bâtiment
BOVAGNET Frédéric	Route de Porcinel	Rénovation grange en habitation
SCI L'ARCADE	Route du Lac	Création toitures + escalier + remplact garde-corps

#### DP

SAVOIE ENR OMBRIERES	Chemin de Courvaz	Ombrières photovoltaïques sur parking S.P.
SEGUIER Nicolas	Chemin des Richards	Terrasse
SEGUIER Nicolas	Chemin des Richards	Avancée de toit
FLAMMIER Jean-Claude	Chemin de Pré St Jean	Réfection toiture
RICHE Laetitia	Route de la Crusille	Abri de jardin
CREMERIE DES CHAMPS	Route du Lac	Changement de destination
CREMERIE DES CHAMPS	Route du Lac	Réfection toiture
MILLET RENAUD-GOUD Sylvain	Route du Col de l'Epine	Création terrasse sur poteaux
SIKIC Matthieu	Route de Marcieux	Extension/isolation extérieure/ modif.ouvertures/réfection toiture
BIBET Aymeric	Route du Col de l'Epine	Remplact porte garage / changt fenêtres

MEUNIER Martin	Allée des Orchidées	Abri de jardin
MEUNIER Martin	Allée des Orchidées	Piscine
NEYRET-GIGOT Alexandre	Route du Neyret	Transf. Carport en garage
VAN WONTERGHEM Benjamin	Chemin des Perrets	Abri de jardin
DESCHAMPS Florian	Route de Coutable	Fenêtres de toit
NEYRET-GIGOT Alexandre	Route du Neyret	Clôture + portail
CARACCI Jean-Marie	Route des Bottières	Remplact piscine bois par piscine enterrée
BERGER-SABATTEL Thibault	Chemin du Paviot	Réfection toiture + modif façades + extension
OPAC SAVOIE	Chemin de la Fatta	Création rampe PMR
SCI LE PORCHE	Cour St Antoine	Installation P.A.C. + cache acoustique
ROISIN Armand	Route du Collomb	Annexe accolée + terrasse
DUFILS Pierre-Emmanuel	Allée des Cèdres	Clôture
EDF Solutions solaires p/M. QUAY	Route du Col de l'Epine	Installation photovoltaïque
FRANCART Myriam	Route du Banchet	Réfection toiture/isolation extérieure/ Modifications ouvertures
Commune de Novalaise	Cour Maison Associations	Préau
BIBET Aymeric	Route du Col de l'Epine	Changement portes garage

### CU

Maître JOSSERAND	La Merlatière	CU d'information
Maître DA SILVA	Chez Guettaz	CU d'information
Maître BENAT	Allée du Clos de l'Epine	CU d'information
Maître LIONNARD	Chemin des Tessonnières	CU d'information
Maître JOSSERAND	Route du Collomb	CU d'information
SCI le LOTUS D'OR	Chemin des Perrets	CU opérationnel
Maître COTTAREL	Chemin des Laurelles	CU d'information
GILBERT Angélique	Chemin de la Plattière	CU opérationnel
Maître DA SILVA	Rue de la Merlatière	CU d'information
Maître DA SILVA	Lachaud	CU d'information (X 2)
ALBRIEUX Marie-Françoise	Route du Gojat	CU opérationnel
Maître GARCIN	Aux Envers/la Reffardière	CU d'information (X 6)

### III.2. Régularisation foncières – route de la Crusille



Madame le Maire informe qu'il a été constaté que les parcelles cadastrées section A N° 2811 (contenance 23 m<sup>2</sup>) et

N° 2813 (contenance 22 m<sup>2</sup>), situées route de la Crusille et constituant une partie des places de stationnement communal, appartenait toujours aux Etablissements DUVERNAY.

La société ayant été dissoute, contact a été pris avec Madame DUVERNAY qui accepte de procéder à cette régularisation foncière, en cédant ces 2 parcelles au profit de la Commune.

Il est proposé d'acquérir ces parcelles au même prix que lors de la régularisation foncière de la Place du Bourniau, soit 1 € le m<sup>2</sup>. Les frais d'actes notariés seront à la charge de la Commune.

Il convient d'approuver cette régularisation foncière et d'autoriser Mme le Maire à signer l'acte à intervenir.

**Décision du Conseil Municipal :**

**VOTE Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Total : 14**

**III.3. Manifestation d'intérêt spontanée pour occupation de terrains appartenant à la Commune de NOVALAISE sous compétence de la C.C.L.A pour installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque – accusé de réception**

Madame le Maire expose qu'à la suite du courrier conjoint de Savoie ENR et ENERCOOP, relatif à une manifestation d'intérêt spontanée pour l'occupation de terrains pour installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque sur des parcelles communales situées au lieudit Les Bottières, une réunion de présentation du projet a été organisée par elle-même, le 22 avril dernier, en présence de Monsieur PALMER du SDES, Madame DAMEVIN – ENERCOOP, de Monsieur ZUCCHERO – président de la CCLA et Monsieur AYOT – directeur de la CCLA.

Les terrains concernés sont les terrains de l'ancienne décharge de la Commune de Novalaise qui sont sous la compétence de la CCLA.

Au vu du zonage de ces terrains et du classement de ce secteur de la Commune, ceux-ci doivent faire l'objet de précisions de la part des services de la DDT/Préfecture afin de déterminer la compatibilité du projet et des modifications nécessaires au PLU.

Dans l'affirmative, une publication sera effectuée.

D'ores et déjà, un accusé de réception de cette manifestation d'intérêt spontanée a été adressé à Savoie ENR/ENERCOOP, avec copie à la C.C.L.A

**IV.1. Elagage – fauchage : tarif horaire pour 2025**

Madame le Maire expose qu'il convient de valider le tarif horaire pour le fauchage et l'élagage des voies communales, pour l'année 2025. Pour rappel, ce tarif horaire avait été augmenté et fixé à 72 € HT pour l'année 2024.

Il est proposé de maintenir ce tarif horaire à 72 € HT pour 2025.

**Décision du Conseil Municipal :**

**VOTE Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Total : 14**

**V.1. Convention de mandat d'encaissement des recettes de billetterie pour la plage de Bon Vent**

Madame le Maire rappelle qu'en 2024, l'encaissement des recettes de billetterie de la plage de BON VENT a été confié à un tiers, J.OPS SERVICES.

Pour la saison 2025, il est proposé de conclure une nouvelle convention confiant la prestation d'encaissement à la société J.OPS SERVICES qui encaissera ainsi l'intégralité des recettes de billetterie de la plage de BON VENT et reversera l'intégralité de ces recettes perçues, à la Commune.

Cette convention s'appliquera du 14 juin 2025 au 31 août 2025 inclus.

La rémunération du mandataire est définie dans le cadre du devis accepté.

Il convient d'approuver la convention de mandat d'encaissement des recettes de billetterie pour la plage de Bon Vent et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

**Décision du Conseil Municipal :**

**VOTE Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Total : 14**

**VI. INFORMATIONS**

- Courrier remerciements Association Anciens Combattants

Séance levée à : 21h06.

Le Maire, Claudine TAVEL



Le Secrétaire de séance, Catherine GARDET

A handwritten signature in blue ink, reading "Cm. Gardet".